

ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Les deux parcours de la mention « Arts de la scène et du spectacle vivant » s'articulent autour d'un tronc commun d'enseignements qui vise à établir un cadre méthodologique partagé et à donner aux étudiants des outils d'analyse et de réflexion efficaces pour comprendre le caractère transculturel, interartistique et intermédial de la création, ainsi que ses enjeux socio-politiques. La scène théâtrale et artistique actuelle demande, tant aux chercheurs qu'aux opérateurs culturels et aux artistes, de nouvelles méthodes d'appréhender les contextes et les esthétiques : dans sa double articulation, le Master « Arts de la scène et du spectacle vivant » permet de les acquérir aussi bien par les enseignements communs que par le dialogue entre des étudiants aux profils et aux perspectives diverses.

Chaque parcours prévoit en parallèle des UE différentes visant des compétences spécifiques : dans « **Scènes du monde, histoire et création** », la capacité d'analyser les arts de la scène et les pratiques spectaculaires du monde, leur histoire et leur présent, en portant une attention particulière aux processus de création et aux phénomènes de transfert et d'hybridation à travers des séminaires et des ateliers pratiques et expérimentaux ; dans « **Projet culturel et artistique international** », la capacité d'analyser les pratiques de la création contemporaine dans différents domaines artistiques, et d'en envisager les enjeux spectaculaires, esthétiques, sociaux ainsi que de politique culturelle, avec pour objectif la mise en œuvre d'un processus original et structuré de conception et de développement d'un projet personnel ou collectif.

L'organisation de la formation se fonde sur l'articulation permanente de la réflexion théorique et pratique, et sur la relation aux milieux professionnels au plan national et international. Cette approche cohérente se reflète dans des dispositifs d'apprentissage communs – séminaires, cours de langue et d'informatique, stages – et dans l'importance accordée aux mémoires de recherche et de projets dans les deux parcours. Les échanges internationaux, le dialogue interdisciplinaire et les passerelles transculturelles sont à la base de la dynamique de ce master, qui vise à interroger non seulement la place et le rôle du spectacle vivant dans la société contemporaine, mais plus largement toute démarche artistique où les notions de spectacularité, de performativité ou de théâtralité sont en jeu.

Le tronc commun prévoit trois UE : deux en Master 1, distribuées entre premier et deuxième semestre, et une au premier semestre du M2.

La première, **UE 1 Fondamentaux I** (13 ECTS), porte sur des fondamentaux du travail de recherche, préparatoires à la délimitation, l'investigation, la contextualisation du projet, avec mise en perspective épistémologique, réflexion et acquisition de méthodes (séances en salle informatique, en archives et centres de documentation, dialogue avec les conservateurs et professionnels), et sur la maîtrise des langues étrangères dans les professions culturelles et artistiques (accords entérinés avec l'UFR Langues, en particulier avec le Master T3L pour des mutualisations des ateliers LSHS 1 et 2 spécifiques à chaque langue dès que les effectifs le permettent).

La deuxième, **UE 3 Nouveaux paysages de l'art** (10 ECTS), présente une ouverture aux problématiques liées aux démarches hybrides, aux décloisonnements des catégories et des genres conséquentes aux approches transdisciplinaires et interculturelles mettant en jeu les notions de théâtralité et de performativité, amenant à questionner autrement les arts et la culture, par de nouvelles perspectives, dans le contexte du monde globalisé.

La troisième, **UE 6 Fondamentaux II** (13 ECTS), en M2, offre des fondamentaux portant sur les questions de politique et société, ainsi que de mémoire et de transferts culturels. L'UE prévoit aussi des approfondissements dans la maîtrise des outils linguistiques et des réponses, adaptations et développements à l'ère du numérique.

Des EC libres à choisir parmi l'offre de formation de l'Université Paris 8, de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense ou d'autres universités sont présentes dans les deux parcours pour permettre aux étudiants de se spécialiser selon les exigences de leur projet personnel et professionnel.

Parcours « Scènes du monde, histoire et création »

Les UE spécifiques de ce parcours sont constituées de groupes d'EC au choix qui permettent, dans une progression, l'approfondissement des phénomènes liés aux arts performatifs, européens et extra-européens et la construction d'un parcours personnel cohérent. La structure prévoit l'articulation de la théorie et de la pratique tout au long du cursus, ainsi qu'une distribution équilibrée et graduelle des temps d'apprentissage et de recherche : trois EC doivent être validés aux semestres 1 de M1 et M2, deux EC et le projet d'étape au semestre 2 de M1, un EC et le mémoire de recherche au semestre 2 de M2. Les ouvertures et la possibilité d'effectuer un stage sont concentrées dans la partie centrale du diplôme – au semestre 2 du M1 et au semestre 1 du M2 – de façon à constituer une étape fondamentale du parcours personnel de chaque étudiant.

En M1, l'**UE 2 Conceptions et métiers** permet d'explorer différentes figures professionnelles et artistiques des arts du spectacle à travers l'étude de leurs statuts, fonctions et interactions dans l'histoire et à l'époque actuelle. L'**UE 4 Écritures et processus de plateau** aborde l'analyse de la création scénique avec une attention particulière aux formes actuelles et aux phénomènes interartistiques. Ces approches sont creusées en M2, dans l'**UE 7 Scènes hybrides**, qui problématise les différentes méthodologies d'investigation des arts vivants et se penche sur la relation entre scène et nouvelles technologies, à travers des séminaires et des expériences de création et recherche innovantes. L'**UE 8 Mises en scène** présente un approfondissement des enjeux esthétiques des arts de la scène, et l'**UE 9** permet aux étudiants de devenir acteurs de leur projet à travers la rédaction et la soutenance du mémoire de recherche ou de recherche-création.

Parcours « Projet culturel et artistique international »

Les UE spécifiques du parcours se construisent dans une progression qui vise tant l'approfondissement des méthodes de conception et organisation de projets que leur mise en œuvre pratique, sur le terrain. En M1, l'**UE 2 Contextes** a vocation à introduire l'horizon des politiques culturelles, les pratiques interartistiques et interculturelles. L'année M1 est complétée par l'**UE 4 Ouverture professionnelle I** qui se focalise à la fois autour de la gestion des projets culturels et de l'accompagnement à la conception du projet personnel ou collectif des étudiants et par le « mémoire d'accompagnement » (UE 5).

La deuxième année du parcours « Projet culturel et artistique international » se concentre sur la mise en œuvre du projet personnel de l'étudiant. L'**UE 7 Culture et création** permet de poursuivre l'étude des politiques culturelles dans leur perspectives actuelles et prospectives futures, d'étendre les connaissances de secteurs de la création spécifiques (EC au choix entre séminaires de l'UFR Arts), ainsi que d'approfondir les stratégies d'ingénierie du projet, notamment à l'international. Enfin, l'**UE 8 Ouverture professionnelle II** s'articule autour du stage obligatoire, et de la préparation du mémoire de fin de parcours, qui comprend un bilan critique du projet, dans ses enjeux esthétiques, culturels et socio-politiques.

1^{ère} année de master (M1)

Semestre 1 - Tronc commun (14 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 1 Fondamentaux I (coef. 1)	1 EC au choix EC 1 Méthodologies A ou B EC 1 bis Méthodologie projet	7
	1 EC Langue et traduction au choix EC 2 Traduire le théâtre EC 2 bis Langue vivante appliquée au spectacle	7

Semestre 1 - Parcours « Scènes du monde, histoire et création » (18 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 2 Conceptions et métiers (coef. 1)	1 EC au choix EC 3 Séminaire : La fabrique du théâtre public EC 3 bis Séminaire : L'art et le métier d'acteur/actrice (du 19 ^e siècle) EC 3 ter Séminaire libre *	7
	1 EC au choix EC 4 Séminaire-atelier : L'imitation comme processus exploratoire de l'acteur EC 4 bis Séminaire-atelier : L'acteur : théorie, pratiques EC 4 ter Séminaire libre *	7
	EC 5 Préparation au mémoire	4

* 1 seul Séminaire libre valable par semestre

Semestre 1 - Parcours « Projet culturel et artistique international » (18 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 2' Contextes (coef. 1)	EC 3' Introduction au transculturel	6
	EC 4' Politiques culturelles : enjeux de l'environnement culturel	6
	EC 5' Introduction au transartistique	6

Semestre 2 - Tronc commun (8 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 3 Nouveaux paysages de l'art (coef. 1)	1 EC au choix EC 6 Séminaire : Les institutions de l'art EC 6 bis Séminaire : Pratiques théâtrales contemporaines EC 6 ter Séminaire : Le théâtre du genre	8

Semestre 2 - Parcours « Scènes du monde, histoire et création » (22 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 4 Écritures et processus de plateau (coef. 1)	1 EC obligatoire au choix EC 7 Séminaire : Dramaturgies de l'être ensemble EC 7 bis Séminaire-atelier : Performer les savoirs OU Stage	8
UE 5 Projet d'étape (coef. 1)		14

Semestre 2 - Parcours « Projet culturel et artistique international » (22 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 4' Ouverture professionnelle I (coef. 1)	EC 7' Gestion et développement	6
	EC 8 Ingénierie de projet individuel ou collectif	6
UE 5' Projet d'étape (coef. 1)		10

2^{nde} année de master (M2)

Semestre 3 - Tronc commun (14 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 6 Fondamentaux II (coef. 1)	1 EC au choix EC 9 Séminaire-atelier : Performance de l'art vivant sur les scènes hybrides EC 9 bis Séminaire : Art, politique et société	7
	1 EC au choix EC 10 Séminaire-atelier : Technologies de la scène EC 10 bis Langue vivante EC 10 ter Séminaire libre	7

Semestre 3 - Parcours « Scènes du monde, histoire et création » (16 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 7 Scènes hybrides (coef. 1)	EC 11 Méthodologies de recherche	8
	1 EC au choix EC 12 Séminaire : Usages sociaux et ethnocénologie des arts du spectacle EC 12 bis Séminaire : Rapport scène-salle EC 12 ter Observatoire critique OU Stage *	8

* 1 seul stage validable par semestre.

Semestre 3 - Parcours « Projet culturel et artistique international » (17 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 7' Culture et création (coef. 1)	EC 11' Politiques culturelles à l'ère numérique (Atelier-laboratoire CréaTIC)	6
	EC 12' Médiation culturelle	5
	EC 13' Ingénierie de projet individuel ou collectif 2 et atelier Créatic	5

Semestre 4 - Parcours « Scènes du monde, histoire et création » (30 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 8 Mises en scène (coef. 1)	1 EC au choix EC 13 Séminaire-atelier : De l'analyse dramaturgique à la direction d'acteurs EC 13 bis Séminaire : Opéra et mise en scène	7
UE 9 Mémoire de recherche (coef. 3)	Réalisation du mémoire de recherche	16
	Soutenance du mémoire de recherche	7

Semestre 4 - Parcours « Projet culturel et artistique international » (30 ECTS)		
Unités d'enseignement	Eléments constitutifs	ECTS
UE 8' Ouverture professionnelle II (coef. 1)	EC 14' Stage	8
UE 9' Mémoire de projet individuel ou collectif (coef. 3)	Réalisation du mémoire de projet individuel ou collectif	16
	Soutenance du mémoire de projet individuel ou collectif	6

Stage

Le stage vise une expérience d'insertion pré-professionnalisante ou d'expérimentation liée au projet de l'étudiant. Validable en M2, il est facultatif dans le cadre du parcours « Scènes du monde » (60h minimum) et obligatoire dans le cadre du parcours « Projet culturel et artistique international » (240h minimum). Les étudiants sont encouragés à effectuer ce stage dès le M1 même s'il est validé en M2.

L'étudiant propose d'effectuer le stage choisi par ses soins sous forme écrite ; après entretien, le(s) directeur(s) de recherche évalue(nt) la pertinence du choix et accorde ou non la possibilité d'effectuer le stage choisi.

Les stages sont encadrés, d'une part, au sein de l'université par le/les directeur(s) de recherche et, d'autre part, au sein de l'organisme d'accueil, par le responsable local qui remplit une fiche d'évaluation remise au stagiaire à l'issue de la période de stage.

Projet tutoré

L'étudiant a la possibilité de réaliser un projet « de terrain » encadré par le/les directeurs de recherche concernés. Ce projet tutoré entre dans le projet personnel de l'étudiant (recherche pour le mémoire et/ou création, projet professionnel, etc.). Il est d'une durée d'au moins deux mois, à temps partiel. Il peut ne pas être objet d'une validation, dans ce cas son volume horaire sera plus libre. Il n'en reste pas moins qu'il est obligatoirement suivi par un enseignant qui organise les modalités du projet avec l'étudiant. Les termes de l'engagement réciproque, ainsi que le déroulement concret de l'expérience, sont fondamentalement du ressort de l'organisation d'accueil et de l'étudiant. Les enseignants titulaires responsables ont par contre une fonction essentielle d'accueil et d'information des contractants intéressés (étudiants et organisations d'accueil), de tiers garant dans la signature de la convention d'accueil, de validation finale au vu du rapport écrit sur l'expérience accomplie.

Passerelles / réorientation

Le tronc commun entre les deux parcours du master mention « Arts de la scène et du spectacle vivant » favorise les circulations des étudiants et rend possible leur réorientation, sans qu'il y ait de passerelles systématiques entre l'un et l'autre parcours, en particulier du fait des capacités d'accueil limitées du parcours « Projet culturel et artistique international ». Le passage d'un parcours à l'autre n'est possible qu'après examen du dossier de l'étudiant et entretien avec le jury du master. Des réorientations sont également possibles avec une autre mention du Master Arts de l'Université Paris 8, du fait de la collaboration avec les autres formations de l'UFR Arts ou, pour le parcours « Projet culturel et artistique international », avec le master « Politiques et gestion de la culture en Europe » (Institut d'études européennes) ou avec le master « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » (UFR MITSIC). Une réorientation peut en outre être envisagée vers les formations artistiques professionnelles supérieures proposées par des établissements comme le CNSAD, le TNS, l'ENSATT, l'ESAD de Paris, le CFA d'Asnières, l'Ecole du TNB ou l'ERAC, qui les soumettent alors à leurs modalités d'admission.